Langue étrangère XII - Espagnol*

UE 47

Enseignant(s) responsable de l'UE : María Edita GARCÍA PÉREZ

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	TOU31LG12
Nombre de crédits ECTS	5 (facteur de pondération)
Volume horaire	52 h (Q1 52 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours au choix dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français, Espagnol
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TO31ESP3 Espagnol 3	52	5	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE04** HE. 4. Identifie ses forces et faiblesses et met en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités
- **HE07** HE. 7. Planifie, gère et coordonne et anime une activité touristique dans un contexte multilingue
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE01.6** ARES. 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente.
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe
- **RE02.6** ARES. 2.6 Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions

Autres connaissances ou compétences prérequises

Espagnol 3

Conseillé: niveau A2 selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues étrangères).

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Espagnol 3

Objectifs
Atteindre le niveau B1 (-) selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues étrangères).
Contenu

- Textes et vocabulaire spécifiques au tourisme.

- Acquisition d’une connaissance et pratique de l’espagnol à un niveau intermédiaire supérieur (B1 -).
- Savoir communiquer – parler et comprendre – dans les situations les plus souvent rencontrés dans la vie quotidienne et dans le contexte professionnel.
- Maîtriser la structure de la langue, la grammaire et le vocabulaire général et technique.
- Expression orale et écrite sur des sujets généraux et techniques.
- Correspondance commerciale (lettres, tournures spécialisées).
- Les quatre compétences linguistiques sont travaillées : exercices oraux et exercices d’audition ; exercices écrits et rédaction de textes; exercices de compréhension à la lecture ; exercices grammaticaux.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Espagnol 3

- Enseignement centré sur l'apprenant. Situations d'apprentissage variées et interactives, nécessitant une présence assidue et une participation active au cours.
- 100% évaluation continue.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Espagnol 3

- atteindre un niveau linguistique B1(-), selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues
- identifier les points forts et les points faibles dans les quatre compétences et chercher à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat(e).

Expression orale :

- faire face à la majorité des situations que l’on peut rencontrer au cours d’un voyage dans une région où la langue est parlée.
- prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers, d’intérêt personnel ou qui concernent la vie professionnelle.

S’exprimer oralement en continu:

- s’exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements
- donner brièvement les raisons et explications de ses opinions ou projets
- raconter une histoire ou l’intrigue d’un livre ou d’un film
- exprimer ses réactions.

Expression écrite :

- écrire un texte simple et cohérent sur des sujets professionnels ou qui l’intéressent personnellement
- écrire des lettres et emails professionnels
- décrire ses expériences et impressions

Compréhension à l’audition:

- comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s’il s’agit de sujets familiers ou touristiques.
- comprendre divers messages audio ou audiovisuels en rapport avec le cours ou l’actualité touristique, pour autant que ce message soit relativement distinct et accessible.

Compréhension à la lecture:

- comprendre des textes rédigés dans un langage courant relatif au tourisme.
- identifier les points essentiels de textes traitant de sujets touristiques.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Lacunes de grammaire et vocabulaire: exercices et	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

webographie disponibles sur le campus numérique.		
Toute l'UE : Textes, dossiers, documents audio(visuels), fiches de grammaire, notes de l'enseignant.	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. En cas de retard ou de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement du cours. Toute absence non justifiée entraîne l'attribution d'une note de zéro pour l'évaluation concernée.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence au moyen d'un certificat médical ou de tout document attestant d'un cas de force majeure, dont la recevabilité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document doit être envoyé par courrier électronique, à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e, au secrétariat des étudiant·e·s ainsi qu'à l'enseignant·e concerné·e, dans un délai de deux jours ouvrés. Le message doit mentionner le cours et l'année d'études. L'original du certificat médical doit être remis au secrétariat des étudiant·e·s.

Lorsque le motif d'absence est accepté par l'enseignant·e, l'étudiant·e peut participer à une séance de récupération organisée à la fin de chaque quadrimestre. Dans ce cadre, une seule évaluation écrite et une seule évaluation orale par quadrimestre pourront faire l'objet d'un rattrapage. Pour les présentations orales, la date de récupération sera fixée et communiquée par l'enseignant·e.

Le règlement des examens s'applique également aux travaux, tests et autres évaluations réalisés dans le cadre de l'évaluation continue. Toute fraude ou tentative de fraude sera sanctionnée selon ce règlement.

La participation active aux activités d'apprentissage constitue une composante à part entière de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité d'apprentissage est remédiable en deuxième session.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	60 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	40 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
L'évaluation orale se fera individuellement, ou par groupes de deux, avec une durée de 20 minutes. La matière de l'examen de deuxième session reprend la totalité de la matière vue pendant l'année.			